

BlackRock Advantage Europe ex UK Equity Fund

Un Compartiment de BlackRock Funds I ICAV

Class X Accumulating EUR

ISIN: IE00BFZP7K34

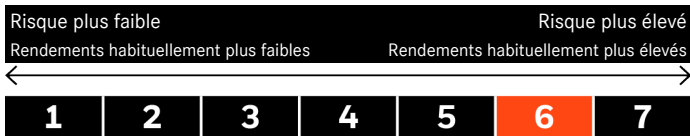
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à générer une croissance à long terme du capital de votre investissement.
- ▶ Le Fonds vise à placer au moins 70 % de toute exposition aux investissements dans des titres de participation (par exemple, des parts) de sociétés domiciliées, cotées, ou exerçant l'essentiel de leurs activités en Europe continentale. Le Fonds peut investir dans des titres de participation, d'autres titres liés à des participations et, si jugé opportun, dans des titres à revenu fixe (RF) (tels que des obligations), des instruments du marché monétaire (IMM) (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme), des dépôts et de la trésorerie.
- ▶ Les titres de créances et les IMM peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et seront « de bonne qualité » (investment grade, c'est-à-dire qu'ils auront un niveau de solvabilité défini) au moment de l'achat.
- ▶ Le Fonds utilisera des modèles quantitatifs (mathématiques ou statistiques) afin d'adopter une approche systématique (basée sur des règles) de la sélection d'actions, sur la base de leur contribution attendue aux rendements du portefeuille après prise en compte du risque et des coûts de transaction prévus. Le modèle sélectionne des actions dans un vaste univers d'actions et les classe globalement en trois catégories : les informations essentielles sur la société en question (comme les rapports financiers), le sentiment du marché envers les actions de la société et les thèmes économiques généraux (comme les taux d'intérêt) auxquels les actions peuvent être exposées.
- ▶ Le gestionnaire financier (GF) utilisera des instruments financiers dérivés (IFD) (y compris des positions courtes synthétiques par lesquelles le Fonds utilise un instrument financier dérivé pour bénéficier de la vente d'un actif qu'il ne détient pas physiquement en ayant l'intention de l'acheter ultérieurement à un prix inférieur afin d'assurer un bénéfice).
- ▶ Le GI prendra en compte, outre les autres critères d'investissement présentés ci-dessus, certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) lors de la sélection des titres à détenir directement par le Fonds et, ce faisant, pourra utiliser des données fournies par des prestataires de recherche ESG et modèles propriétaires externes. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de BlackRock à l'adresse <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf>. Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (y compris par le biais d'IFD, sans toutefois s'y limiter) à des titres qui ne répondent pas à ces critères ESG.
- ▶ Le Fonds est géré activement et le GI peut sélectionner les investissements du Fonds à sa discrétion. Le GI prendra en considération le MSCI Europe ex UK Index (l'Indice) aux fins de constitution du portefeuille du Fonds, ainsi qu'à des fins de gestion des risques pour s'assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le Fonds reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Fonds. Le GI n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice et peut choisir d'investir dans des titres non inclus dans l'Indice. Le périmètre géographique de l'objectif et de la politique d'investissement peut avoir pour effet de limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les investisseurs doivent utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions seront des actions de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 1 000 000 EUR.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais annualisés est basé sur les frais fixes annualisés facturés au Fonds, comme indiqué dans le prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

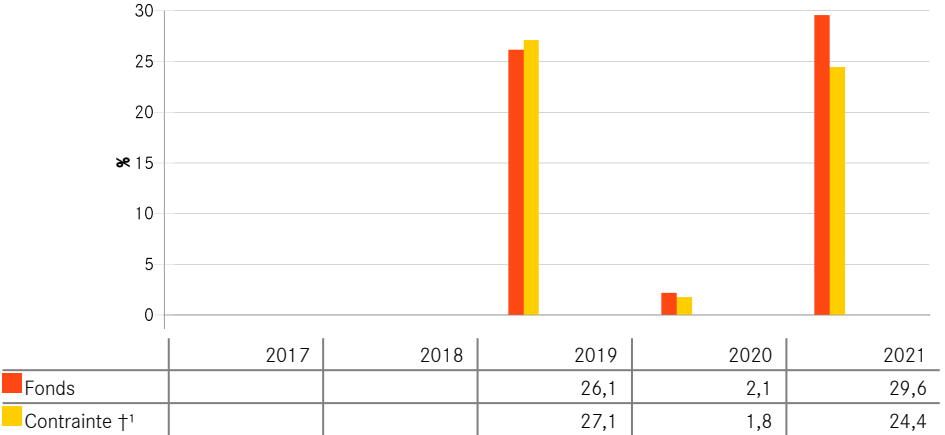
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2018. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2018.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†1 MSCI Europe ex UK Index (EUR)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



** (i) Dans la mesure où le Fonds s'engage dans des opérations de prêt de titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Étant donné que le partage des revenus des prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'a pas été inclus dans les frais courants. (ii) Les détenteurs de parts de fonds de cette catégorie seront soumis à des charges périodiques supplémentaires en dehors du Fonds selon accord distinct avec BlackRock.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non*
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,00 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan SE – Dublin Branch.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Funds I ICAV (BF1). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BF1, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BlackRock Asset Management Ireland Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments de BF1 sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BF1). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BF1 sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.